



Communiqué 2024-20
12 avril 2024
Nouvelles assurances et problèmes MCN

Bonjour à tous,

Plusieurs d'entre vous ont constaté des augmentations considérables de leurs primes d'assurance vie.

Il s'agit d'une erreur au niveau du MCN. Le problème est pris en charge par l'assureur et des correctifs seront apportés.

Nous vous tiendrons informé de la façon dont les remboursements seront effectués et des délais des correctifs à venir.

Aussi, certains ont reçu un courriel de réponse de la part du MCN leur indiquant qu'ils avaient utilisé le mauvais formulaire. Il s'agit aussi d'une erreur. Si c'est votre cas, veuillez simplement retourner votre formulaire à la même adresse et il devrait être traité.

Si vous constatez une situation autre que celles mentionnées ci-haut, veuillez à me contacter par courriel svp.

Merci et bonne journée.

André Gallant Vice-Président Santé et Sécurité du Travail



andre.gallant@fccrq.org